



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt - trois, le vingt-huit août à 19 heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AUBIN DES CHATEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 18 août 2023

Présents :

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU | ● 8 Mme | |
| ● 2 M. Michel GAUVIN | ● 9 M. | |
| ● 3 Mme Marie-Paule SECHET | ● 10 Mme | ● 15 M. Vincent AUFFRAIS |
| ● 4 M. Robert GIRAULT | ● 11 M. Grégory LEHOURS | ● 16 M. Xavier BRUNET |
| ● 5 Mme Corinne LE FLEM | ● 12 Mme | ● 17 Mme |
| ● 6 M. Michel BERTRAND | ● 13 M. Benoit FRABOULET | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 7 M. | ● 14 Mme Elodie RETIF | |

Excusé.e.s

- MM Jacqueline PANTECOUTEAU Régis Sandra FORGET BOUTIN Laureline DOUILLARD Pierrick MENARD Laura DEPASSE

Secrétaire de séance

- M Benoit FRABOULET

2023-59 - Plan Guide Opérationnel - Adoption

Exposé

Par délibération du conseil municipal en date du 27 octobre 2021, la commune de Saint-Aubin des Châteaux a fait le choix d'être accompagnée par le CAUE dans sa réflexion sur la définition du projet d'aménagement du Centre Bourg en s'engageant dans la démarche « AMI Cœur de Bourg » mis en place par le Département de Loire-Atlantique.

5 thèmes ont été prédéfinis par le Département et dans lesquels le futur Plan Guide doit s'insérer :

- L'habitat
- L'économie
- Les services
- L'identité
- La mobilité

Pour rappel ce dispositif est conçu en deux temps : L'élaboration du Plan Guide Opérationnel, puis le soutien aux investissements pour la réalisation des actions prédéfinies dans le PGO.

La mission du CAUE a porté sur une phase de Diagnostic/Définition des enjeux, une analyse du cœur de bourg (atouts, faiblesses, opportunités). A l'issue de cette phase d'étude une cartographie de synthèse a été établie permettant de spatialiser les éléments du diagnostic sur l'ensemble des enjeux (généraux et les sites à enjeux).

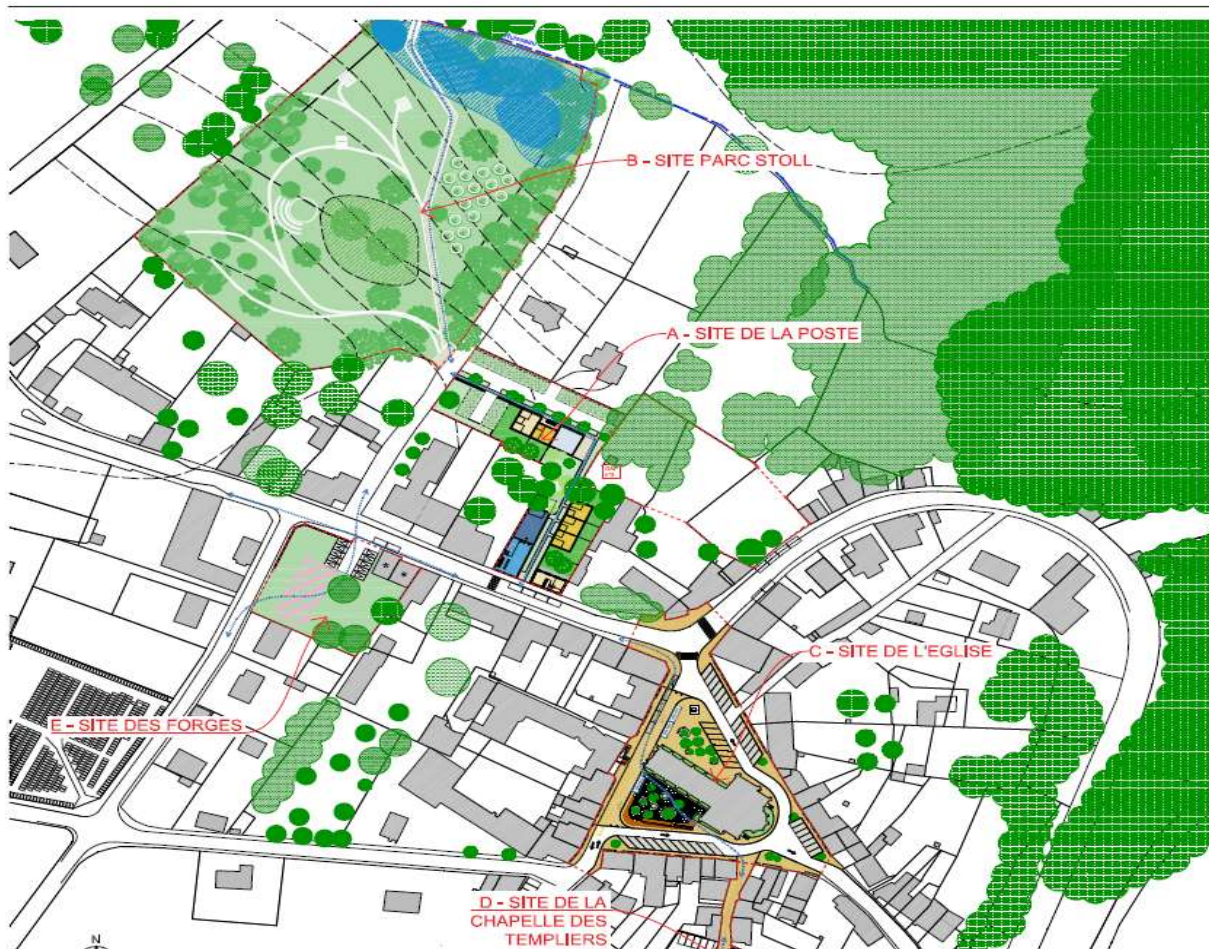
La mission du CAUE a été complétée par l'intervention de LAD SPL qui a établi le programme des actions, une première estimation financière et un calendrier de réalisation incluant le cas échéant un phasage (fiches actions),

Des études complémentaires ont été menées sur la partie commerce, mobilité et foncière.

La première phase portant sur les intentions d'aménagement et les études complémentaires s'est déroulée de février à décembre 2022 et la deuxième phase portant sur l'élaboration des fiches actions sur le 1^{er} semestre 2023.

Pour rappel, 9 sites à enjeux ont été identifiés et 5 sites ont été retenus : La place de l'Eglise/Place Jeanne d'Arc, la Chapelle des Templiers, le site de l'ancienne poste et ses abords, le site de l'ancienne forge et ses abords, le site du parc STOLL.

Ces 5 sites ont fait l'objet de fiches actions (études pré-opérationnelles portant sur les éléments suivants : contexte/enjeux, axes d'aménagement et de programmation, étude de capacité, maîtrise d'ouvrage, estimation financière de l'opération, calendrier de réalisation), présentées le 3 juillet 2023 à la commission Urbanisme Cadre de vie, et en réunion publique le 6 juillet 2023.



Calendrier de réalisation et estimation financière

	Désignation	Fonction dans laquelle s'inscrit le projet	Estimation financière	Contraintes opérationnelles	Calendrier estimatif
A	Site de l'ancienne poste (accueil des équipements : Salles associatives, cabinet médical et infirmier, logements sociaux, logements seniors)	Habitat - Services	2 607 304 € HT	Foncier communal/ recours à un bailleur social	2024/2028
B	Site du parc Stoll - Ouverture au public d'un espace naturel, cheminements doux, accueil d'événements de plein air	Identité	243 050 € HT	Foncier communal (en cours d'acquisition)	2023/2024
C	Site de l'Eglise Objectif : En faire une place centrale du bourg, accueil de commerces ambulants, sécurisation des accès à l'APS, espaces partagés,	Identité + économie	667 085 € HT	Foncier communal	2027/2030
D	Site de La Chapelle des Templiers Mise en valeur du site, recréer des espaces verts	Identité/Patrimoine	214 898 € HT	Foncier communal	2027/2030
E	Site de l'ancienne forge Site pressenti pour conforter les activités de commerces et de services	Economie + services	64 900 € HT hors acquisition	Propriété privée - Foncier communal à proximité	Calendrier non défini à ce jour Long terme - Absence de maîtrise foncière par la commune

La phase d'élaboration du PGO est aujourd'hui arrivée à son terme et il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce programme d'actions.

Les éléments issus du Plan Guide Opérationnel et la priorisation des opérations constitueront la base des futurs investissements de la commune et donneront lieu à la recherche de financement

Délibération

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions complétée,

Vu la délibération n° 2023-37 du 4 avril 2023 validant le rapport de phases 2 et 3 du CAUE et approuvant la feuille de route

Après avoir pris connaissance du Plan Guide Opérationnel, des fiches actions pour les sites inclus dans le Plan Guide Opérationnel et de la priorisation et du calendrier global de réalisation ;

- **VALIDE** le Plan Guide Opérationnel en tant qu'outil opérationnel et de planification des opérations et aménagements portant sur le cœur de bourg ;
- **VALIDE** le calendrier de réalisation des actions telle que présenté dans le tableau ci-dessus ;
- **PRECISE** que chaque action donnera lieu à une étude de maîtrise d'œuvre et à une mise en œuvre opérationnelle spécifique
- **PRECISE** que le Plan Guide Opérationnel tel que présenté fera l'objet d'une transmission au Département pour une présentation au prochain comité d'engagement

Vote à main levée

Voix pour 12

Voix contre 0

Absentions 0

Pour extrait conforme

Le Maire

RABU Daniel

